LEGAL ENGLISH
PARIS

Because proficiency in English is a crucial business asset

Annoushka CHAILLET
53 quai de Valmy, 75010 PARIS
Phone: 01.43.57.97.14
& e-mail: info@legalenglishparis.com
Siret: 481 404 804 00066 - NAF: 6910Z
N° déclaration d'activité : 11 75 45323 75

DEVIS (C.P.F.& FIF/PL) & BULLETIN D'INSCRIPTION

Titre de la Formation : Préparation au passage du TOLES (TEST OF LEGAL ENGLISH SKILLS)

Durée de la formation : 24 heures

Date : *(indiquer les dates choisies)* ……..

Il est convenu que tout cours prévu et non annulé deux jours ouvrés à l'avance sera dû.

Moyens de la formation : visioconférence

Plan détaillé de la formation :

Préparation au passage du TOLES

- Basic legal negotiations
- Pre-contractual documents
- Commercial contracts
- Banking
- Companies
- Other forms of business
- Bankruptcy and insolvency
- Employment law and contracts
- The litigation process
- Essential contract law
- The law of tort
- Intellectual property
- Real estate
- Oral contracts
- An introduction to the common law
- Letter writing skills

+ **Les techniques étudiées pendant ce programme** : rédaction de correspondance, de mémos, pratique des négociations, et des entretiens avec des clients et des présentations.

La formation sera exclusivement effectuée en anglais.

Coût total : 2.880 euros HT, soit 3.456 euros TTC

Informations sur le Bénéficiaire :

Nom et Prénom :

Adresse :

Code Postal et Ville :

Téléphone :

Email :

Nombre d'heures CPF :

Informations sur l'employeur (si le Bénéficiaire est salarié) :

Société :

Adresse de la Société :

Code Postal et Ville :

Nom du responsable :

Téléphone :

Email :

Si ce devis vous agrée, il conviendra de nous le retourner à l'adresse en tête de page accompagné de votre règlement. Votre inscription sera alors validée et nous prendrons contact avec vous pour vous délivrer tous les documents dont vous avez besoin (convention, facture et autres attestations).

Signature et mention obligatoire « *Bon pour accord* » du Bénéficiaire (si profession libérale) ou d'un représentant légal de la Société, ainsi que cachet de la Société le cas échéant :